

## Industries

# CQPM Conducteur d'équipements industriels (CEI)



### Publics

- Tout public

### Conditions d'accès

- Entretien de positionnement

### Durée

- Environ 1 an, 850 heures de formation
- Dont 8 semaines en entreprise

### Modalités de formation

- Formation en alternance
- Accompagnement et suivi personnalisé tout au long de la formation

### Validation

- CQPM Conducteur d'Équipements Industriels
- Délivré par la branche professionnelle

### Modalités de financement

- OPCO
- Plan de développement des compétences
- Région Nouvelle Aquitaine

### Tarif de référence\*

- 8 100 €

### Lieux de formation

- Lycée Georges Cabanis

### Brive-la-Gaillarde

### Contact

- 05 55 12 31 31

## Objectifs

Le **conducteur d'équipements industriels** exerce ses activités dans des entreprises industrielles, en atelier de production.

Il s'assure, sous la responsabilité de l'encadrement d'atelier, du bon fonctionnement d'un **système de production industrielle**.

Il est responsable du pilotage **d'équipements automatisés** et/ou à **commande numérique** et/ou **de conduite de ligne**.

## Contenu

- Préparer la production.
- Mettre en œuvre la procédure marche/arrêt et paramétrer l'équipement selon les indications du manuel de poste et du dossier machine.
- Régler et mettre en production selon les indications du document de réglage, de l'ordre de fabrication, du dossier machine et du manuel de poste.
- Poursuivre une production, à la prise de poste, selon les indications du dossier de production et/ou des consignes orales ou écrites.
- Piloter le système de production en mode normal, selon les instructions de l'ordre de fabrication, du dossier machine et du manuel de poste et/ou des consignes orales ou écrites.
- Piloter le système de production en mode dégradé selon les instructions du document de production, du dossier machine et du manuel de poste.
- Réaliser les opérations d'entretien courant et de maintenance de premier niveau des systèmes et matériels conduits (opérations ne nécessitant pas d'habilitation ou de connaissances techniques particulières).
- Rendre compte oralement et/ou par écrit de l'avancement de la production et/ou d'anomalies.
- Appliquer les règles de sécurité pour les personnes (ports des EPI, déplacements).

\*Retrouvez nos conditions générales de ventes sur le site Internet

### GRETA du Limousin Siège

Greta du Limousin

6 rue Paul Derignac 87031 Limoges - 05 55 12 31 31

<https://greta-du-limousin.fr>